

J'enchaîne les échecs....

Par **nahev**, le **10/07/2012** à **15:25**

Bonjour, je viens vous voir car je suis déprimée !!!!!

Je suis en droit, je viens d'avoir mes résultats du rattrapage: j'ai échoué,encore...

J'ai eu mon bac en 2010. J'ai fait une première année de droit qui était une catastrophe car je ne l'ai pas pris au sérieux. J'ai donc redoublé sans grande surprise. La deuxième année j'ai un peu plus travaillé mais j'ai raté. Je suis donc partie aux rattrapages. J'ai révisé comme une folle, résultat: je suis passé de 7 de moyenne à 8.

Bref, je viens d'échouer 2 fois ma première année de droit...Je me sens totalement nulle et ratée!!! Qd j'entends tous ceux qui me disent qu'ils ont réussi sans trop bosser, je ne comprends même pas ce qui a pu se passer. Encore si j'avais eu 9,80 j'aurais pu comprendre. Mais 8 !!!!! Je suis dégoûtée.

Bref, y a t-il des personnes dans ma situation ? Je ne sais plus quoi faire ? J'ai cherché, cherché, mais il n'y a que le droit qui me plaît ! Je ne me vois pas redoubler une troisième fois je trouve que c'est vraiment humiliant ! De plus, comme je vous l'ai dit, j'ai eu 8 de moyenne !! Pas 9,5, pas 9,80 mais 8!!! En redoublant !!! Sûrement que je ne suis pas assez douée pour faire ce genre d'études il faut que je me fasse une raison....

Que pourrais-je faire, sachant qu'il n'y a que le droit qui m'intéresse ?
Merci d'avance

Par **Vardaria**, le **10/07/2012** à **19:00**

Bonjour,

Ne désespère surtout pas. Il y a des diplômes alternatifs. Il existe des BTS en lien avec le droit.

Bon courage

Par **bulle**, le **10/07/2012** à **20:24**

Bonjour,

[citation]J'ai fait une première année de droit qui était une catastrophe car **je ne l'ai pas pris au sérieux**. [/citation]

[citation]La deuxième année **j'ai [s]un peu [/s]plus travaillé** mais j'ai raté. Je suis donc partie aux rattrapages. [/citation]

[citation]J'ai révisé comme une folle, résultat: je suis passé de 7 de moyenne à 8. [/citation]

Sincèrement, je pense que c'est le manque de travail qui pêche chez vous. Certes, vous avez révisé comme une folle mais il était trop tard. En fac, il faut travailler avec un rythme soutenu toute l'année et pas seulement lors des exams. Peu importe les gens qui ont des facilités, la plupart des étudiants a besoin de beaucoup travailler afin de valider une année de droit. Peu importe également d'avoir 8 ou 9,9, la sentence est la même au final.

Suivez le conseil de Vardaria, regardez ce qui existe comme BTS ou encore comme DUT. Peut être que vous n'êtes tout simplement pas faites pour le système fac et que vous réussirez mieux avec un peu plus d'encadrement.

Bon courage dans vos recherches

Par **nahev**, le **10/07/2012 à 21:49**

Merci bcp.

Pour certaines matières il est vrai que je n'ai pas dû assez travaillé mais je sais que des matières comme le droit constitutionnel par exemple, je l'ai bossé toute l'année pour au final avoir un 6 donc c'est vraiment très décevant.

Par **Camille**, le **11/07/2012 à 10:15**

Bonjour,

[citation]des matières comme le droit constitutionnel par exemple, je l'ai bossé toute l'année pour au final avoir un 6 donc c'est vraiment très décevant.

[/citation]

Oui, mais comme on l'a déjà dit à moult reprises sur ce forum et contrairement à ce que prétendent certains, le domaine du droit est probablement l'une des disciplines les plus dures, surtout en première année, parce qu'il faut arriver à piger les mécanismes de raisonnement "flou" qui sont propres à cette discipline, mais dans le droit, le droit constitutionnel est probablement une des branches les plus ardues et pour laquelle il y a le plus de risques de se planter en examen. Donc pas forcément étonnant.

[citation]J'ai cherché, cherché, mais il n'y a que le droit qui me plaît !

...

Que pourrais-je faire, sachant qu'il n'y a que le droit qui m'intéresse ? [/citation]

Si c'est vraiment votre vocation et que vous pouvez tripler, alors triplez, mais...

[citation] je trouve que c'est vraiment humiliant !

[/citation]

ne partez pas sur cette idée et, au contraire, faites de cette année, une période de remise à plat ou vous allez mettre (intelligemment) les bouchées doubles pour rectifier le tir. Et pas n'importe comment ou "comme une folle"...

[citation]Sûrement que je ne suis pas assez douée pour faire ce genre d'études il faut que je me fasse une raison...[/citation]

Lire les commentaires de Bulle... [smile4]

J'ajouterais que (probablement) personne n'est doué pour le droit, mais (probablement) tout le monde peut y arriver.

Par **nahev**, le **11/07/2012 à 14:22**

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

Finalement je pense faire un DUT carrières juridiques en essayant d'avoir les meilleures notes possibles, puis une L3. Et continuer en master.

Pensez-vous que c'est possible ?

Merci d'avance.

Par **gregor2**, le **11/07/2012 à 18:19**

[citation]parce qu'il faut arriver à piger les mécanismes de raisonnement "flou" qui sont propres à cette discipline[/citation]

tout en apprenant beaucoup de choses,

les professeurs répètent "il n'y a rien à apprendre, il faut juste raisonner et comprendre" , ils mentent :p il faut AUSSI beaucoup apprendre surtout dans les (nombreuses) "petites" matières je leur accorde -_-

Par **Camille**, le **11/07/2012 à 19:45**

Bonsoir,

[citation] il faut juste raisonner et comprendre

[/citation]

Ah ba vi, moi aussi, je suis bien d'accord...

Sauf que... raisonner oui, mais pas tout à fait à la méthode de Descartes, comme on le ferait en maths ou en physique et pas tout à fait à la méthode de Kant, comme on le ferait en français ou en philo. En droit, il faut un peu des deux et pas toujours en même temps.

Et "comprendre", ça s'apprend comment ? En apprenant à comprendre ?
[smile4]

Euh... quand on lit certains arrêts de cassation, on se pose parfois la question de savoir si certains juges de cours d'appel ont bien tout compris...
[smile17]

Par **lina68**, le **01/08/2012** à **04:31**

Bonsoir Nahev ,

Je me permets de vous renvoyer sur un post que j'avais moi fait il y a un moment et qui pourra peut-être vous aider "Avoir du mal dans son cursus de licence de droit" (je ne sais pas comment on met le lien autrement)

Tout d'abord Nahev sachez que pour tripler sa première année de droit vous devez faire une demande dérogation auprès du secrétariat de votre université.
En effet les inscriptions administratives sur l'ensemble de la licence est non seulement limité à cinq inscriptions sur l'ensemble du cycle licence (quelque soit la filière) mais aussi et au-delà de deux années d'inscriptions administratives dans une même année d'études, un entretien avec l'équipe pédagogique est obligatoire avant une 3ème inscription.

Donc un conseil prenez rdv au plus vite avec le directeur de votre licence pour parler avec lui, mais si pendant ces deux L1 vous n'avez validé aucun semestre, à moins d'avoir cartonné dans les fondas et que ce soit des matières secondaires style anglais ou UE Libre Chinois qui vont on fait chuter la moyenne ,vous allez devoir vraiment être extrêmement convainquant.

Sinon vous réorienter oui c'est une bonne idée, mais par contre dans la fac ou je suis tout ceux qui sortent d'un DUT même avec d'excellente notes (15-16) pour certains, n'intègrent que la L2 pas directement la L3, mais comme dit cela dépend des facs :)

Par **Yann**, le **01/08/2012** à **08:58**

Le minitel étant mort depuis peu, je ne parlerai pas du 3615 ma vie. Mais je vais évoquer mon propre parcours car j'espère que ce témoignage pourra redonner un peu de courage à certains.

Arrivé en fac tout le monde nous disait, tu verras c'est plus dur, il faut bosser comme un fou, etc... J'ai eu ma première année en bossant, mais sans trop forcer.

Arrivé en deuxième année, là aussi tout le monde disait: c'est une année difficile, il faut encore plus bosser, etc... Moi bien entendu comme on m'avait déjà fait le coup l'année d'avant et que je suis plus malin que tout le monde je me suis dit: "c'est ça ouais". Et j'ai pas plus bossé. Résultat: [smile17] boum dans le mur. Donc redoublement et manque de bol j'ai eu des soucis de santé qui m'ont fait encore planter mon année.

Donc j'ai du tripler ma deuxième année. Alors, oui, c'est humiliant, oui se farcir trois certains cours ça rend dingue.

Mais dans mon cas je considère que c'était le coup de pied aux fesses qui était nécessaire pour que je me remue. Ça m'a été profitable car j'ai eu mon DEUG avec mention et dans les 10 premiers de ma promo. De plus j'ai fait de mon mieux tout au long de la suite de mon parcours jusqu'à obtenir un M2 bien côté et vraiment sélectif.

Bref tout ça pour dire que oui, tripler sera un handicap qu'il faudra traîner tout au long de son cursus universitaire. Oui ça va obliger à être meilleur que les autres par la suite pour compenser si on veut arriver à de bons M2. Mais pour autant il ne faut pas forcément jeter le bébé avec l'eau du bain.

Si tu penses que tu es vraiment fait pour le droit et que tu veux persister alors à toi de t'en donner les moyens. Comme il a été dit plus tôt, le droit c'est loin d'être facile, mais c'est pas de la physique quantique. A peu près tout le monde est capable d'y arriver à condition de s'y mettre. **Il faut trouver quelles sont les méthodes de travail qui te conviennent.** Une fois ces techniques maîtrisées "il y a plus qu'à".

Par **Camille**, le **01/08/2012** à **10:43**

Bonjour,
Voilà. Merci de ce témoignage.

[citation] le droit c'est loin d'être facile, mais c'est pas de la physique quantique.[/citation]

Euh... moi, je trouve que la physique quantique, c'est beaucoup beaucoup plus simple que le droit...

Ou plutôt, à moins d'avoir raté une marche juste avant, on part de bases solides et fermes, aussi complexes soient-elles, et si on ne rate pas une autre marche dans son développement, on aboutit toujours au bon résultat. Et ce résultat n'est, en principe, pas discutable.

Alors qu'en droit, il ne suffit pas d'avoir un raisonnement cartésien imparable pour être certain d'avoir raison.

Autre avantage, il ne suffit pas qu'un crétin ponde un arrêté ou un décret ou encore qu'un groupe de crétins abroge un texte de loi demain matin pour remettre toute la théorie en cause (et votre raisonnement, concocté juste avant, bon à mettre au panier).

De ces deux points de vue, la physique quantique, c'est quand même beaucoup plus tranquille...

[smile4]

Par **Camille**, le **01/08/2012** à **10:55**

Re,
[citation]Le minitel étant mort depuis peu, je ne parlerai pas du 3615 ma vie.

[/citation]

Ah là là, quelle tristesse...

Le seul réseau quasiment exempt de cyberpirates, de virus, de spams, de phishing, et autres attaques informatiques.

Bon, d'accord, question interface graphique, on était loin de la réalité augmentée en 3D...

[smile33]

Par **nahev**, le **12/01/2013** à **01:04**

Je "déterre" ce sujet. Merci Yann pour ce très beau témoignage que je n'avais pas vu donc merci bcp.

Par **gregor2**, le **12/01/2013** à **10:28**

Bonjour,

[citation]Comme il a été dit plus tôt, le droit c'est loin d'être facile, mais c'est pas de la physique quantique.[/citation]

Ah je ne sais pas en droit fiscal on nous a dit que l'évaluation de la matière imposable répond à deux exigences qui entrent en contradiction, l'exactitude et la discrétion. Lorsqu'on veut augmenter l'exactitude de l'évaluation on empiète sur les droits du contribuable et lorsqu'on protège mieux ces droits on diminue la précision de ladite évaluation ...

ça ressemble fort à ce principe de physique quantique selon lequel on ne peut déterminer à un moment précis et avec précision la position et la vitesse d'une particule, si on augmente la précision de la position on diminue celle qui concerne la vitesse et inversement ...

Désolé pour la comparaison fort inutile mais il se trouve que je pensais à ça il y a à peine quelques semaines, et l'occasion faisant le larron ...